2026

Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

Suivi économique de l'Ontario

Avril à septembre 2026



Résumé

- Le présent rapport décrit le rendement économique de l'Ontario sur la base des indicateurs économiques les plus récents.
- Au deuxième trimestre de 2026, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario, la mesure la plus générale de l'activité économique, a connu un rebond vigoureux de 1,0 % après avoir fait du surplace (croissance de 0,0 %) au premier trimestre[1]. La progression du PIB réel au T2 de 2026 constitue la hausse la plus importante depuis la fin de 2024.
- Les derniers indicateurs économiques suggèrent que l'économie de l'Ontario a progressé à un rythme plus faible au troisième trimestre de 2026, tout en affichant des gains en matière d'emploi, de vente au détail, de ventes de produits manufacturés et de commerce de gros ainsi que sur le plan de la balance commerciale internationale. De plus, une baisse des mises en chantier de logements a été constatée.
- Les dernières *Perspectives économiques et budgétaires*, publiées par le BRF en février 2026, projetaient que le PIB réel annuel de l'Ontario augmenterait de 0,6 % en 2026, tandis que le PIB nominal devrait augmenter de 3,2 %. Les révisions historiques indiquant une croissance économique plus forte en 2025 que prévu initialement, combinées à des hausses plus importantes que prévu du PIB réel et nominal au T2 de 2026, ont exercé une pression haussière sur les prévisions du BRF concernant la croissance économique annuelle de l'Ontario pour 2026.

Introduction et contexte

Le Suivi économique de l'Ontario présente un aperçu des dernières tendances de l'économie de l'Ontario sur la base des données économiques les plus récentes au 13 novembre 2026.

Chaque trimestre, le gouvernement de l'Ontario (la province) publie les Comptes économiques de l'Ontario (CEO), qui fournissent des données relatives au produit intérieur brut (PIB), ce dernier constituant une mesure exhaustive de l'activité économique en Ontario. Les CEO sont produits par le ministère des Finances de l'Ontario et sont publiés environ quatre mois après la fin du trimestre[2]. Les CEO peuvent être consultés sur la page du site Web de la province consacrée aux Comptes économiques de l'Ontario.

De plus, il existe de nombreux indicateurs économiques mensuels produits par Statistique Canada et d'autres organismes qui fournissent des renseignements sur l'économie de l'Ontario. Ces indicateurs constituent une partie des données sous-jacentes utilisées pour produire les CEO. Le présent rapport s'appuie sur ces indicateurs, qui sont généralement publiés un ou deux mois après la collecte des données et fournissent des renseignements plus récents sur le rendement économique de l'Ontario au cours du dernier trimestre[3].

---

1 Selon les premières estimations, le PIB réel aurait reculé de 0,1 % au T1 de 2026, après une baisse de 0,3 % au T4 de 2025, ce qui correspond à une légère récession technique au cours de cette période. La révision à la hausse de la croissance du PIB réel au T1 de 2026, à 0,0 %, signifie que, selon les estimations actuelles, l'Ontario n'aurait pas connu de récession technique au cours de la période allant du T4 de 2025 au T1 de 2026.

2 La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* établit que les Comptes économiques de l'Ontario trimestriels doivent être publiés dans un délai de 45 jours après la publication des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada.

3 Certains de ces chiffres sont révisés périodiquement. Par conséquent, les taux de croissance présentés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres actualisés publiés à une date ultérieure.

Le présent rapport contient trois sections :

- un résumé des CEO décrivant la performance économique de la province au cours du deuxième trimestre de 2026 (T2 de 2026);
- un résumé des indicateurs économiques mensuels les plus récents pour les ménages et les entreprises de l'Ontario au T3 de 2026;
- une évaluation des dernières perspectives économiques du BRF fondée sur les tendances économiques et événements géopolitiques récents.

Pour obtenir la définition des divers indicateurs économiques présentés dans ce rapport, ainsi que pour la définition technique des concepts économiques, consultez le Glossaire inclus dans le présent rapport. Pour plus de renseignements sur les données utilisées, consultez la section Méthodologie du présent rapport.

Comptes économiques de l'Ontario du deuxième trimestre de 2026

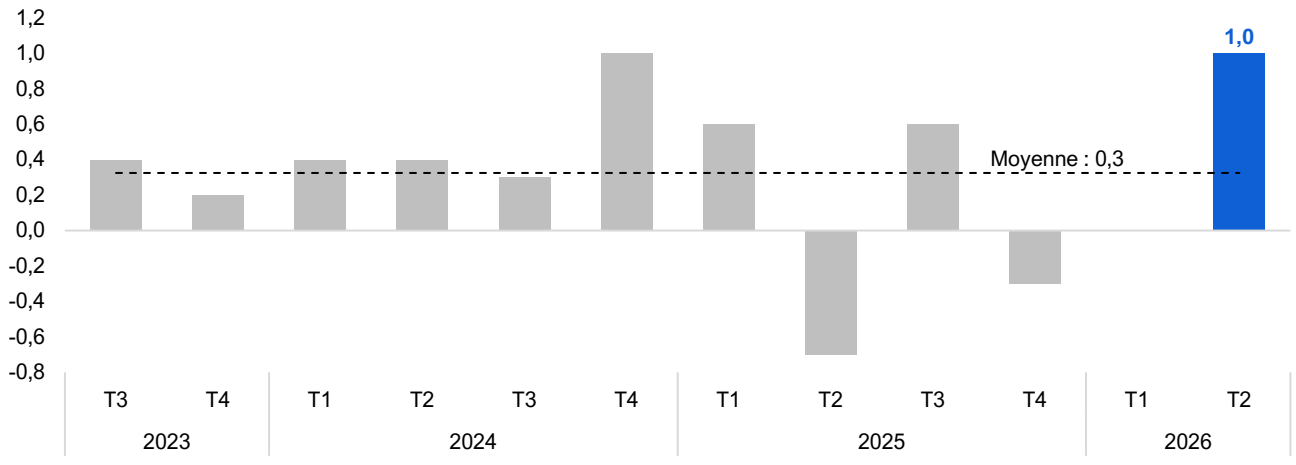
Les Comptes économiques de l'Ontario (CEO) pour le deuxième trimestre (avril à juin) de 2026 ont été publiés le 13 octobre 2026. Ils fournissent une évaluation exhaustive du rendement économique récent de l'Ontario.

Le **produit intérieur brut (PIB) réel**, la mesure la plus générale de l'activité économique, a connu un rebond au T2 de 2026, affichant une robuste hausse de 1,0 % après avoir fait du surplace (croissance de 0,0 %) au premier trimestre[4]. La progression du PIB réel au T2 de 2026 constitue la hausse la plus importante depuis la fin de 2024.

Figure 1

Le PIB réel a augmenté de 1,0 % au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

[4] Selon les premières estimations, le PIB réel aurait reculé de 0,1 % au T1 de 2026, après une baisse de 0,3 % au T4 de 2025, ce qui correspond à une légère récession technique au cours de cette période. La révision à la hausse de la croissance du PIB réel au T1 de 2026, à 0,0 %, signifie que, selon les estimations actuelles, l'Ontario n'aurait pas connu de récession technique au cours de la période allant du T4 de 2025 au T1 de 2026.

Le PIB réel mesure l'activité économique en additionnant la consommation des ménages, l'investissement des entreprises, les dépenses publiques, le commerce net (exportations moins importations) et la variation des stocks. Le volume des dépenses dans ces catégories exclut les effets de l'inflation, ce qui permet de mettre en évidence les tendances économiques sous-jacentes. L'augmentation de 1,0 % du PIB réel de l'Ontario au T2 de 2026 s'explique par des progrès généralisés dans l'ensemble de l'économie.

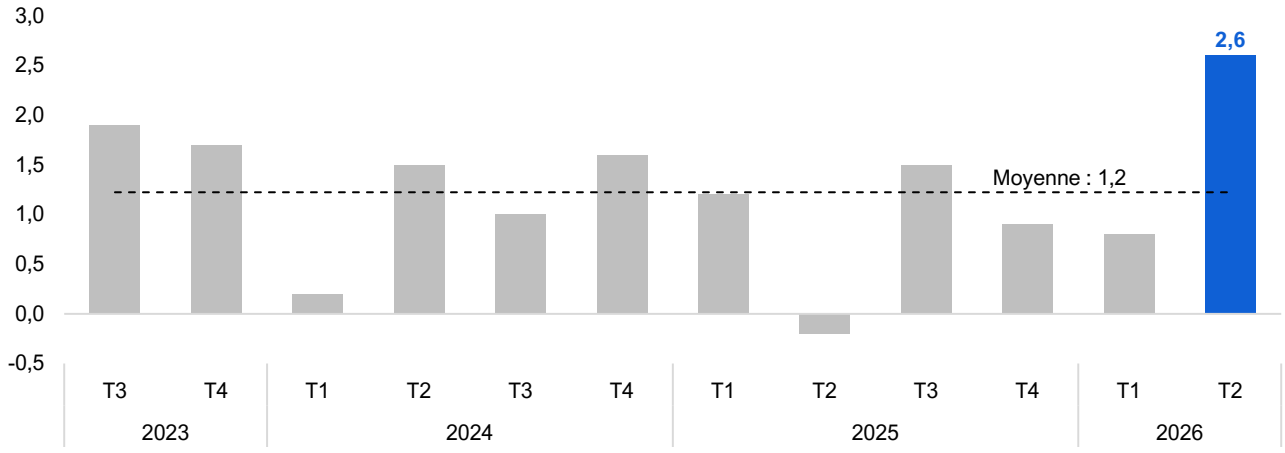
- La consommation des ménages a augmenté de 1,1 %, principalement en raison de la hausse des dépenses dans les services (1,1 %), les biens durables (2,1 %) et semi-durables (1,8 %).
- L'investissement des entreprises a augmenté de 2,4 %, affichant des gains au chapitre de l'investissement dans les machines et équipements (7,0 %), le logement (2,2 %) et les ouvrages non résidentiels (1,0 %).
- Les dépenses actuelles de tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) ont augmenté de 0,6 %, tandis que les dépenses d'immobilisations gouvernementales ont chuté de 2,9 %.
- Les exportations totales ont augmenté de 3,5 %, alors que la reprise de la fabrication d'automobiles a contribué à faire croître les exportations internationales de 4,8 %, tandis que les exportations interprovinciales ont augmenté de 0,5 %.
- Les importations totales ont augmenté de 0,4 %, alors que les importations interprovinciales ont augmenté de 1,2 % et que les importations internationales ont augmenté de 0,2 %.
- Une baisse des stocks (-9,6 milliards de dollars) a partiellement contrebalancé les hausses enregistrées dans les autres catégories du PIB réel.

Le **PIB nominal**, qui constitue l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale et prend en compte l'inflation, a connu une hausse importante de 2,6 % au T2 de 2026, après une augmentation de 0,8 % au trimestre précédent, ce qui marque la plus forte augmentation en trois ans.

Figure 2

Le PIB nominal a augmenté de 2,6 % T2 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Du point de vue des revenus[5], le PIB nominal est calculé en additionnant l'ensemble des revenus générés au sein de l'économie, notamment les revenus du travail[6], les bénéfices des entreprises[7], le revenu mixte net[8], ainsi que d'autres formes de revenus. Au T2 de 2026 :

- les revenus du travail ont augmenté de 1,5 % grâce à la hausse de l'emploi et de la progression continue des salaires horaires;
- les bénéfices des entreprises ont augmenté de 11,7 %, soit une accélération relativement au gain de 1,3 % enregistré au trimestre précédent, et l'augmentation la plus rapide depuis le T1 2010, à l'exception de la période de la pandémie;
- les revenus mixtes nets ont augmenté de 1,7 %, affichant un rebond après avoir connu une diminution de 1,3 % au trimestre précédent;
- toutes les autres formes de revenu ont augmenté de 0,6 %.

Pour des renseignements plus détaillés sur la performance économique de l'Ontario au T2 de 2026, consultez les Comptes économiques de l'Ontario.

[5] Le PIB nominal peut également être mesuré selon une approche fondée sur les dépenses ou selon une approche fondée sur les industries. Voir l'Annexe C : Comment se mesure le PIB dans les Comptes économiques de l'Ontario.
[6] Appelé « rémunération des salariés » dans les Comptes économiques de l'Ontario, ce terme inclut les salaires et traitements ainsi que les revenus supplémentaires du travail.
[7] Appelé « excédent net d'exploitation des sociétés » dans les Comptes économiques de l'Ontario.
[8] Cela inclut les revenus d'exploitation agricole, les revenus des entreprises non constituées en société par actions et les revenus de location.

Indicateurs économiques de l'Ontario du troisième trimestre de 2026

Les derniers indicateurs économiques laissent entrevoir que la progression de l'économie de l'Ontario a ralenti au troisième trimestre de 2026, affichant des gains tant au niveau de la consommation des ménages que de l'activité des entreprises.

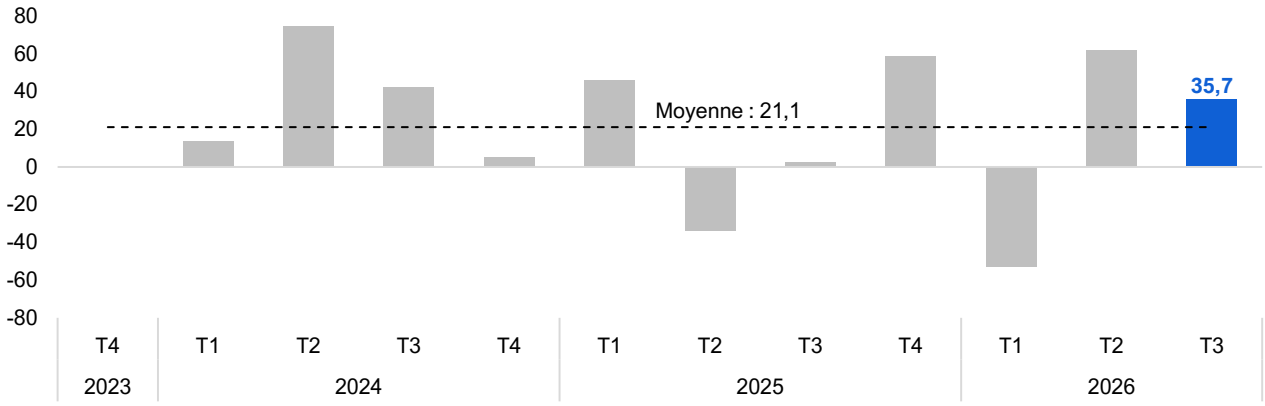
Ménages

L'**emploi** en Ontario a augmenté de 35 700 postes (ou 0,4 %) au T3 de 2026, soit un ralentissement après l'augmentation de 61 900 postes (ou 0,8 %) constatée au trimestre précédent. La croissance de l'emploi découlait d'une augmentation de 43 500 postes à temps partiel, laquelle a compensé la perte de 7 800 postes à temps plein. La croissance de l'emploi était concentrée dans le secteur privé (48 400) et le travail autonome (25 300), une augmentation infléchie par des pertes dans le secteur public (-38 000), attribuables à la fin des embauches temporaires liées au recensement de 2026[9].

Figure 3

Le nombre d'emplois a augmenté de 35 700 postes au T3 de 2026

Données désaisonnalisées, évolution d'un trimestre à l'autre, en milliers



Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0287-01 et BRF.

Par grand groupe d'âge, la croissance de l'emploi au T3 de 2026 s'est concentrée chez les travailleurs du groupe d'âge principal (de 25 à 54 ans), qui a affiché une augmentation de 28 600 postes, ce qui constitue la quatrième augmentation dans ce groupe au cours des cinq derniers trimestres. L'emploi a augmenté de 3 900 postes chez les travailleurs de 55 ans et plus, tandis qu'il a augmenté de 3 200 postes chez les jeunes de 15 à 24 ans.

L'Ontario a connu des augmentations d'emploi dans plusieurs grandes industries au T3 de 2026; les hausses les plus élevées ont été enregistrées dans les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques (14 400); manufacturier (10 400); du commerce de gros et de détail (9 300); du transport et de l'entreposage (8 800) ainsi que de la construction (8 100)[10]. Ces augmentations ont été partiellement atténuées par des pertes d'emplois dans les secteurs des services éducatifs (-14 300), de l'administration publique (-9 000) et de l'agriculture (-8 100).

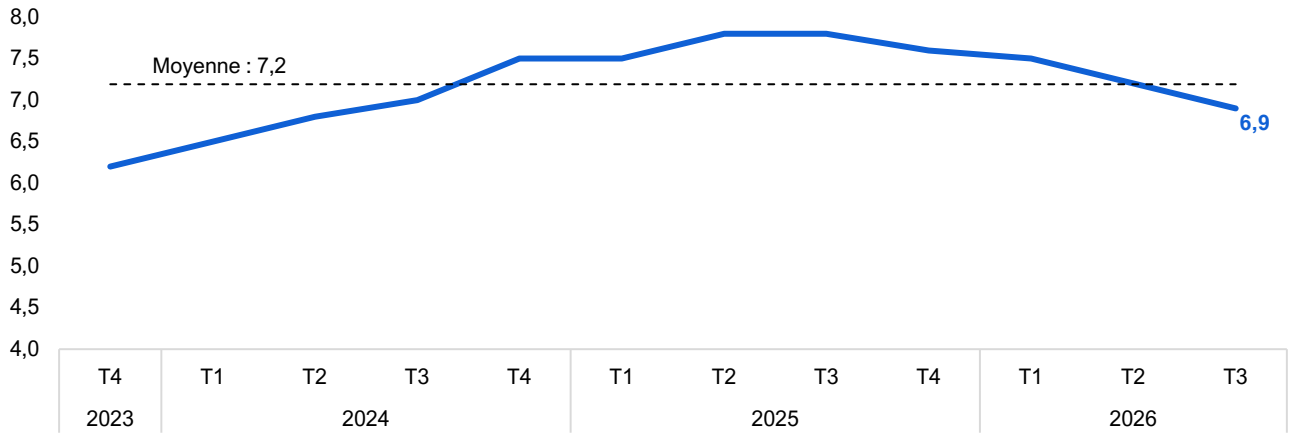
[9] Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0288-01 et BRF.
[10] Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0355-01 et BRF.

La population active de l'Ontario a augmenté de 11 300 personnes (0,1 %) au T3 de 2026. La croissance de l'emploi ayant dépassé le nombre de personnes entrant sur le marché du travail, le **taux de chômage** de l'Ontario a reculé de 0,3 point de pourcentage, passant de 7,2 % au T2 de 2026 à 6,9 % au T3 de 2026, soit le taux le plus bas en deux ans. Le taux de chômage a diminué tant chez les travailleurs du groupe d'âge principal (passant de 6,1 % à 5,9 %) que chez les jeunes (passant de 15,7 % à 14,7 %). En revanche, le taux de chômage des travailleurs plus âgés a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 5,0 %.

Figure 4

Le taux de chômage a baissé pour atteindre 6,9 % au T3 de 2026

Données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0287-01 et BRF.

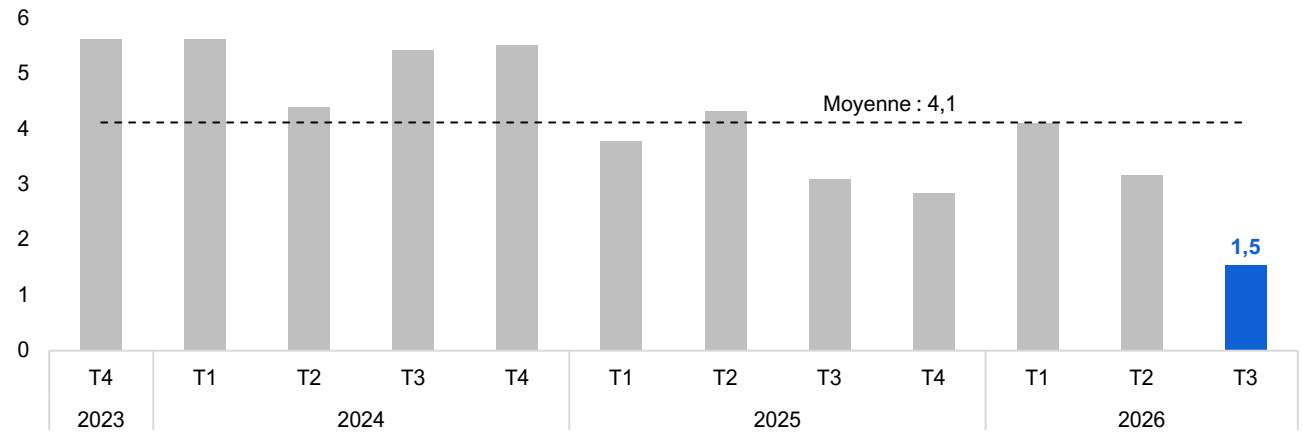
Les **salaires horaires moyens** ont augmenté de 1,5 % au T3 de 2026 par rapport au T3 de 2025, soit la plus petite augmentation depuis le milieu de 2021. Au troisième trimestre de 2026, la croissance des salaires horaires a été généralisée dans la plupart des grandes industries, les salaires dans les secteurs de production de biens ayant augmenté de 1,1 % et ceux des secteurs de services de 1,6 %. Parmi les secteurs affichant la croissance salariale la plus rapide figuraient l'agriculture; la finance, les assurances et l'immobilier; la foresterie, la pêche, l'exploitation minière, l'exploitation des carrières, l'extraction de pétrole et de gaz; l'hébergement et les services de restauration; ainsi que le commerce de gros et de détail.

La hausse des salaires a ralenti depuis le début de 2025, reflétant un marché du travail moins dynamique et une baisse du nombre de postes vacants. Au troisième trimestre de 2026, la hausse du salaire horaire moyen (1,5 %) est restée inférieure au taux d'inflation de l'IPC de l'Ontario (2,3 %) pour la première fois depuis le début de 2023.

Figure 5

Les salaires horaires moyens ont augmenté de 1,5 % au T3 de 2026

Données non désaisonnalisées, d'une année à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0063-01 et BRF.

Le taux d'**inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC)**[11] s'élevait à 2,3 % au T3 de 2026 en Ontario, soit un niveau inchangé par rapport au trimestre précédent. Parmi les principales composantes de l'IPC, l'énergie a pesé de manière considérable (17,1 %) au T3 de 2026, sous l'effet d'une flambée des prix de l'essence (28,2 %) découlant de la guerre en Iran. Si l'on exclut l'énergie, le taux d'inflation de l'Ontario s'élevait à 1,4 % au T3 de 2026, soit près d'un point de pourcentage de moins que le taux global.

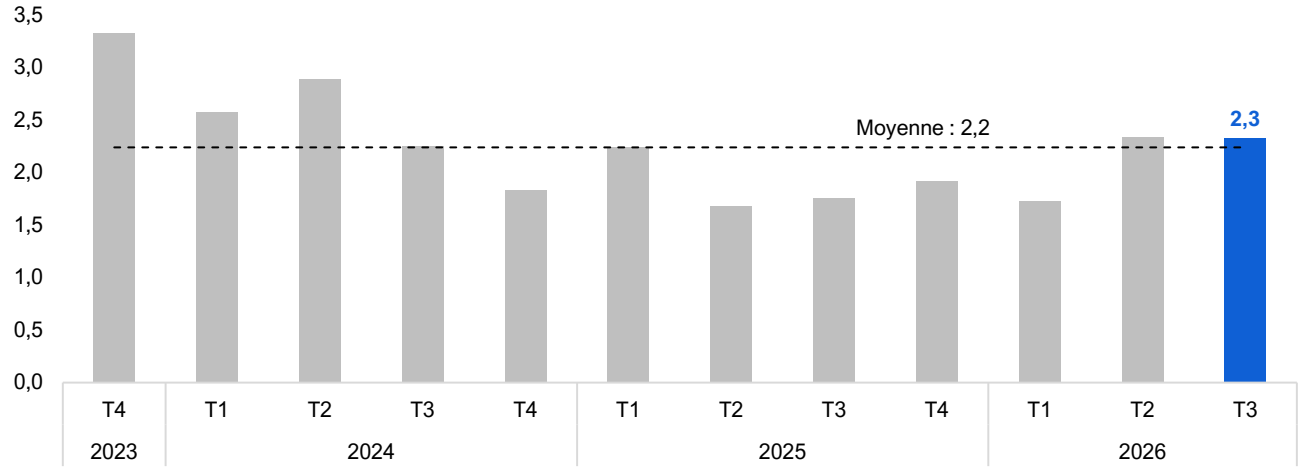
Les catégories dont l'inflation était supérieure au taux global au troisième trimestre de 2026 étaient les suivantes : les transports (7,8 %), les loisirs et la lecture (3,9 %), l'alcool et le tabac (3,0 %), l'alimentation (2,6 %) ainsi que les vêtements et les chaussures (2,4 %). En revanche, les soins de santé et les soins personnels (1,7 %), le logement (0,0 %) et les dépenses d'entretien du ménage (-0,7 %) affichaient tous un taux d'inflation inférieur au taux global.

[11] Mesuré d'une année à l'autre.

Figure 6

Le taux d'inflation de l'IPC était de 2,3 % au T3 de 2026

Données non désaisonnalisées, d'une année à l'autre, en pourcentage



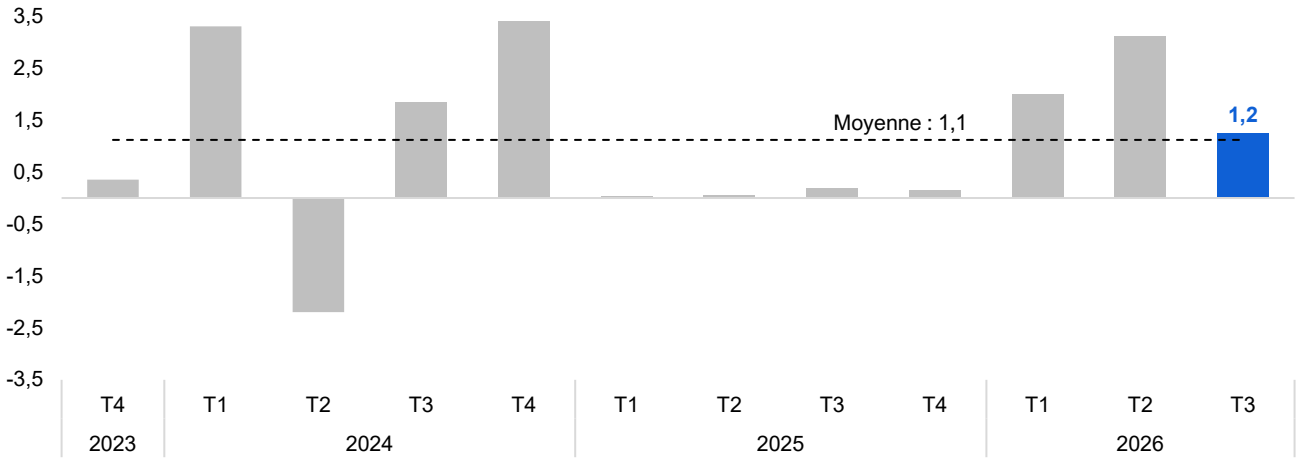
Sources : Statistique Canada, Tableau 18-10-0004-01 et BRF.

Les **ventes au detail**[12] ont augmenté de 1,2 % au T3 de 2026 en Ontario, ce qui constitue un ralentissement comparativement aux forts gains affichés au T2 de 2026 (3,1 %) et au T1 de 2026 (2,0 %). Les consommateurs continuent de faire preuve de prudence quant à leurs projets de dépenses, préoccupés par le niveau élevé des prix et l'incertitude économique accrue liée aux tensions commerciales entre le Canada et les États-Unis[13].

Figure 7

Les ventes au détail ont augmenté de 1,2 % au T3 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableau 20-10-0056-01 et BRF.

[12] Les données de septembre n'étant pas disponibles au moment de la publication, l'indicateur avancé du commerce de détail canadien de Statistique Canada a été utilisé pour calculer la valeur de l'Ontario pour le T3 de 2026. Voir Statistique Canada, Commerce de détail, août 2026.

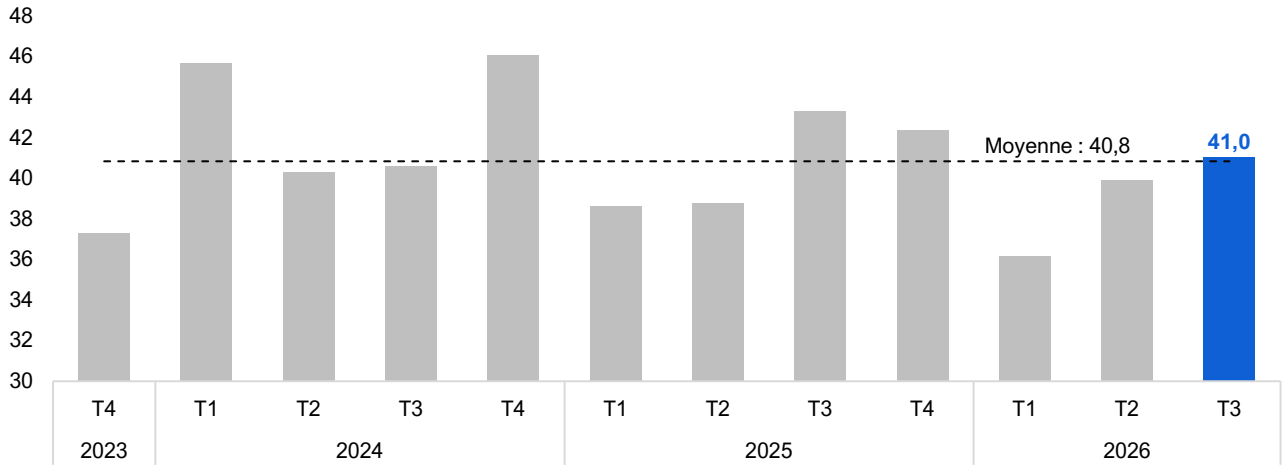
[13] Voir le document de la Banque du Canada : Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada – Troisième trimestre de 2026.

Les **reventes de logements** en Ontario au T3 de 2026 se sont élevées à 41 000 unités, soit une augmentation de 2,9 % par rapport au trimestre précédent. L'augmentation au T3 de 2026 a fait augmenter le niveau de revente de logements tout juste au-dessus de son niveau d'activité moyen sur trois ans.

Figure 8

Les reventes de logements ont augmenté pour atteindre 41 000 unités au T3 de 2026

Données désaisonnalisées, en milliers d'unités



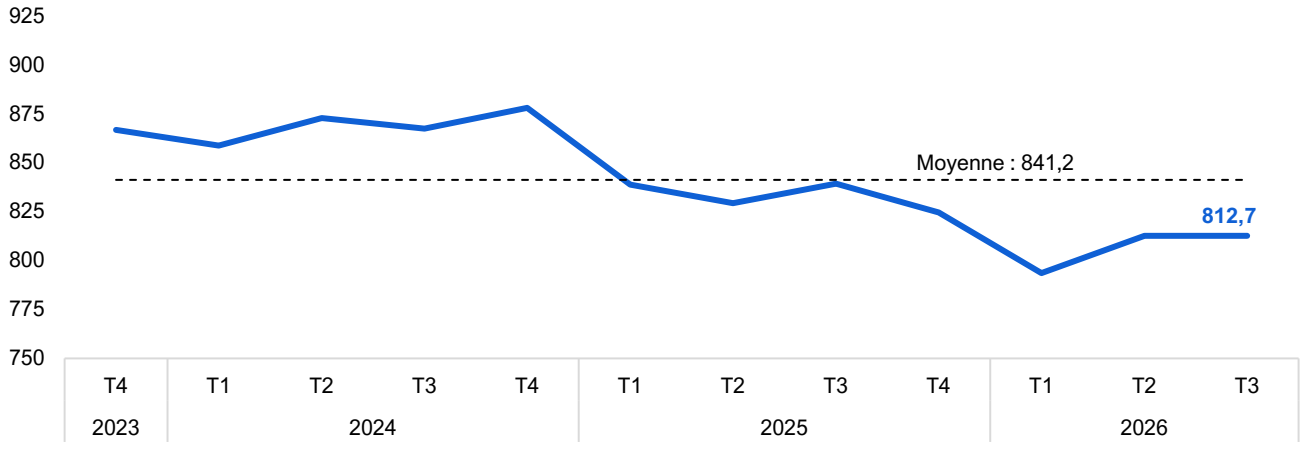
Sources : Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Le **prix de revente des logements** en Ontario était en moyenne de 812 700 $ au T3 de 2026, soit inchangé (0,0 %) par rapport au trimestre précédent. Au T3 de 2026, le prix de revente moyen d'un logement était inférieur de 226 200 $ dollars (ou -21,8 %) à son pic de 1 038 900 $ atteint au T1 de 2022.

Figure 9

Le prix moyen de revente des logements s'élevait à 812 700 $ au T3 de 2026

Données désaisonnalisées, en milliers de dollars



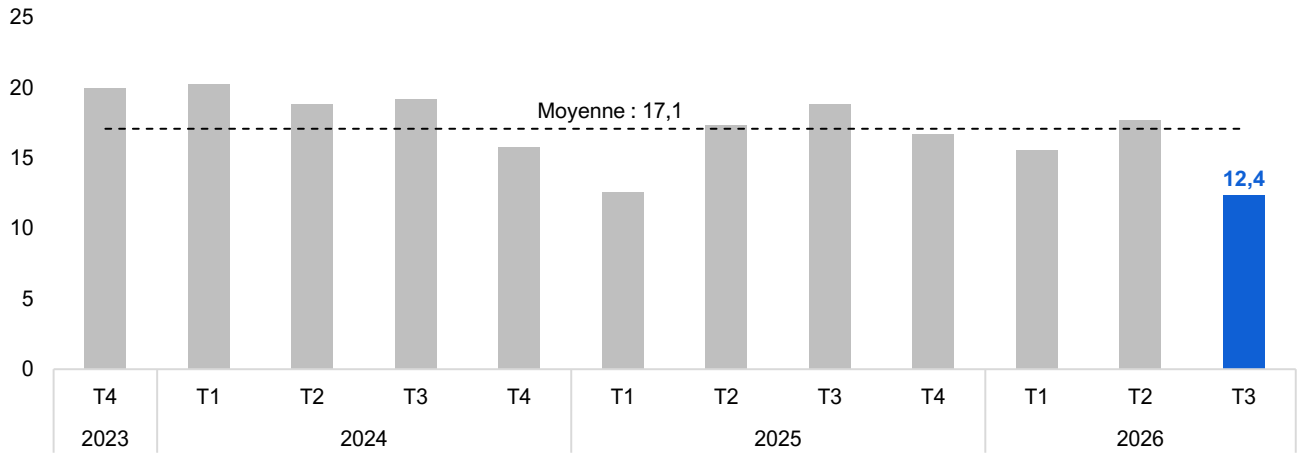
Sources : Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Les **mises en chantier de logements**[14] au T3 de 2026 ont totalisé 12 400 unités en Ontario, soit une baisse de 30 % par rapport au T2 de 2026, ce qui constitue le plus faible niveau de mises en chantier de logements depuis le T3 de 2009. Au T3 de 2026, 77 % de l'ensemble des mises en chantier concernaient des immeubles à logements multiples, alors que 23 % étaient des maisons individuelles[15].

Figure 10

Le nombre de mises en chantier de logements a diminué pour atteindre 12 400 unités au T3 de 2026

Données désaisonnalisées, en milliers d'unités



Sources : Statistique Canada, Tableau 34-10-0141-01 et BRF.

[14] La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) définit un logement comme étant « un ensemble structurellement distinct de locaux d'habitation autonomes [avec] … une entrée privée à partir de l'extérieur de l'immeuble ou d'un corridor, d'un hall ou d'un escalier commun à l'intérieur de l'immeuble. L'entrée doit pouvoir être utilisée sans passer par un autre logement distinct. » Voir le document Méthodes d'enquête – logements écoulés, mises en chantier et achèvements de la SCHL.

[15] Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Mises en chantier désaisonnalisées (Canada et provinces). Selon les données non désaisonnalisées du Tableau 34-10-0135-01 de Statistique Canada, la proportion des mises en chantier de maisons individuelles a baissé depuis les années 1990, alors qu'elle atteignait son sommet de 68 %, reflétant des problèmes d'accessibilité financière, une évolution des préférences des ménages et des efforts destinés à accroître la densité.

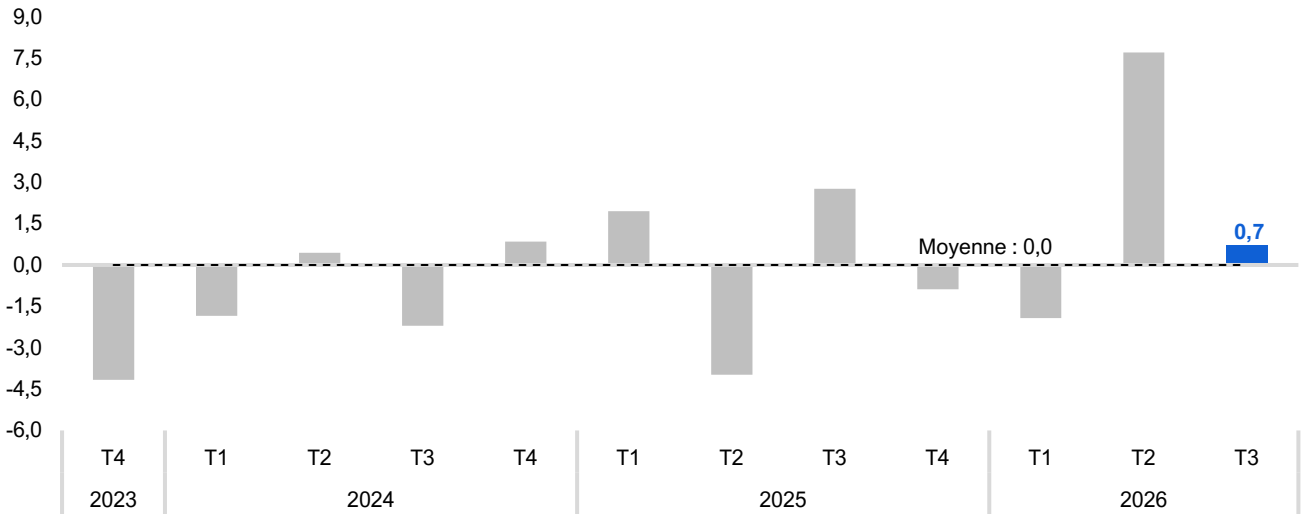
Entreprises

Les **ventes de produits manufacturés** ont augmenté de 0,7 % au T3 de 2026, ce qui représente un ralentissement abrupt par rapport la forte hausse de 8,0 % enregistrée au T2 de 2022. L'augmentation constatée au troisième trimestre découlait largement d'une hausse des ventes de métaux de première transformation, de produits chimiques ainsi que de produits informatiques et électroniques. Cette augmentation était partiellement compensée par une diminution des ventes de produits du pétrole et du charbon, d'aliments et de produits métalliques ouvrés.

Figure 11

Les ventes de produits manufacturés ont augmenté de 0,7 % au T3 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



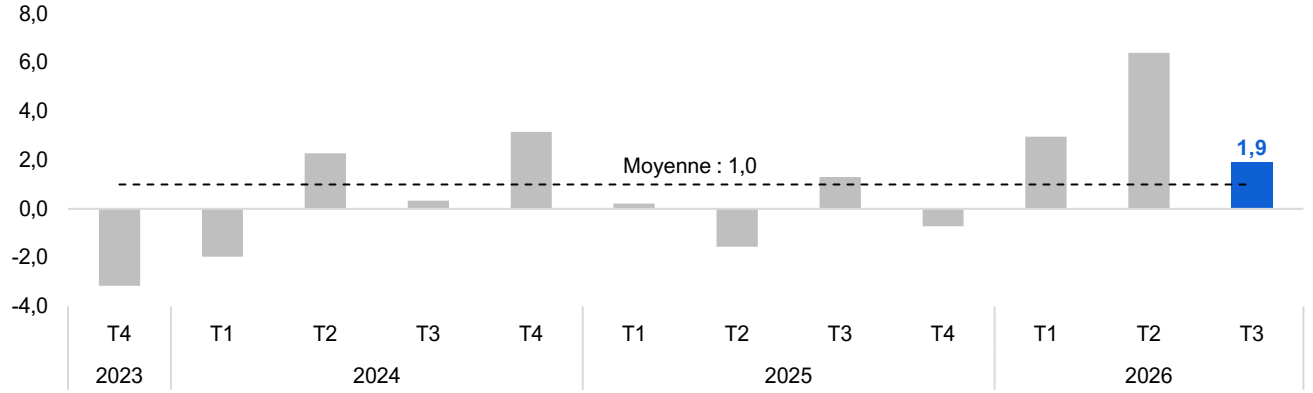
Sources : Statistique Canada, Tableau 16-10-0048-01 et BRF.

Le **commerce de gros**, qui mesure les ventes d'articles en grande quantité aux détaillants et aux entreprises, a augmenté de 1,9 % au T3 de 2026, après une augmentation de 6,9 % au cours du trimestre précédent. L'augmentation au troisième trimestre découlait principalement d'une hausse dans les domaines des machines, du matériel et des fournitures; des articles d'hygiène et d'entretien ménager; des véhicules et des pièces automobiles. Cette augmentation était partiellement compensée par des diminutions dans les domaines des produits alimentaires, du tabac et de l'alcool; et des produits divers.

Figure 12

Le commerce de gros a augmenté de 1,9 % au T3 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



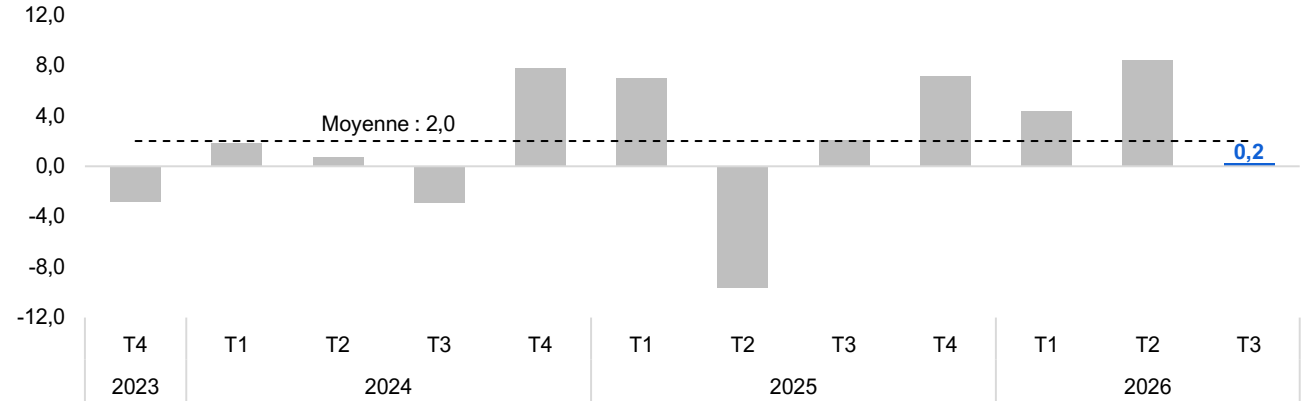
Sources : Statistique Canada, Tableau 20-10-0074-01 et BRF.

Les **exportations internationales de marchandises**, qui regroupent l'ensemble des biens quittant le pays depuis l'Ontario, ont légèrement augmenté de 0,2 % au T3 de 2026, un ralentissement remarquable après avoir affiché une croissance de 8,4 % au trimestre précédent. La légère augmentation au troisième trimestre a été principalement attribuée à une hausse des exportations de biens de consommation, de machines industrielles ainsi que d'aéronefs et autres matériel et pièces de transport. Ces gains ont été partiellement atténués par des baisses dans les secteurs des produits métalliques et de produits minéraux non métalliques, des véhicules et de pièces automobiles, des produits forestiers ainsi que des matériaux de construction et du matériel de conditionnement.

Figure 13

Les exportations internationales de marchandises ont augmenté de 0,2 % au T3 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



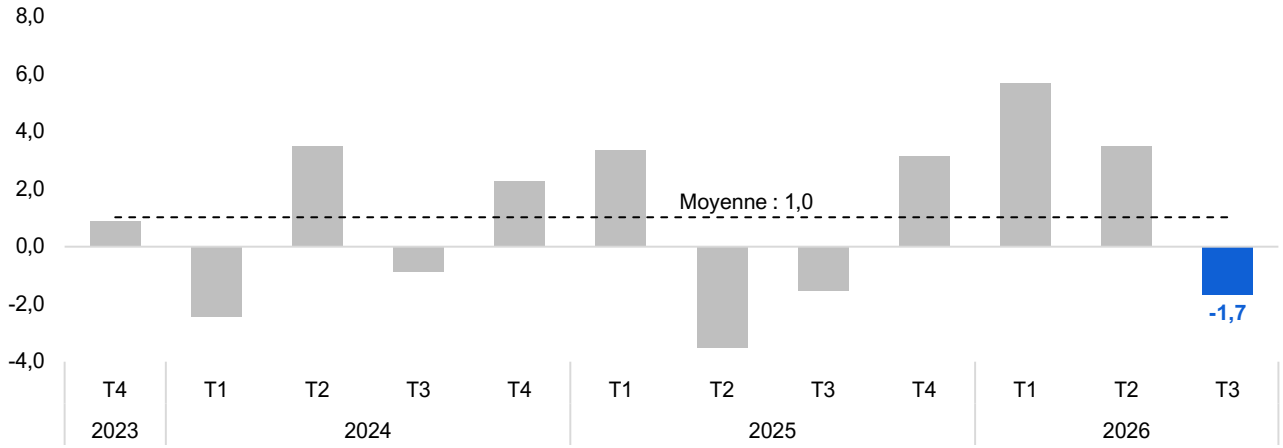
Sources : Statistique Canada, Tableaux 12-10-0175-01, 12-10-0163-01 et estimations du BRF.

Les **importations de marchandises internationales**, qui mesurent la quantité de biens internationaux entrant en Ontario, ont diminué de 1,7 % au T3 de 2026 après une hausse de 3,5 % au trimestre précédent. La diminution découle principalement d'une baisse des importations de véhicules et de pièces automobiles, de minerais et minéraux non métalliques ainsi que de produits métalliques et de produits minéraux non métalliques. Cette diminution a été partiellement compensée par des hausses dans les secteurs du matériel et des pièces électroniques et électriques; de la machinerie et du matériel industriels; des produits chimiques de base et industriels; et produits en plastique et en caoutchouc.

Figure 14

Les importations de marchandises internationales ont diminué de 1,7 % au T3 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableaux 12-10-0175-01, 12-10-0163-01 et estimations du BRF.

Incidence des tendances économiques récentes

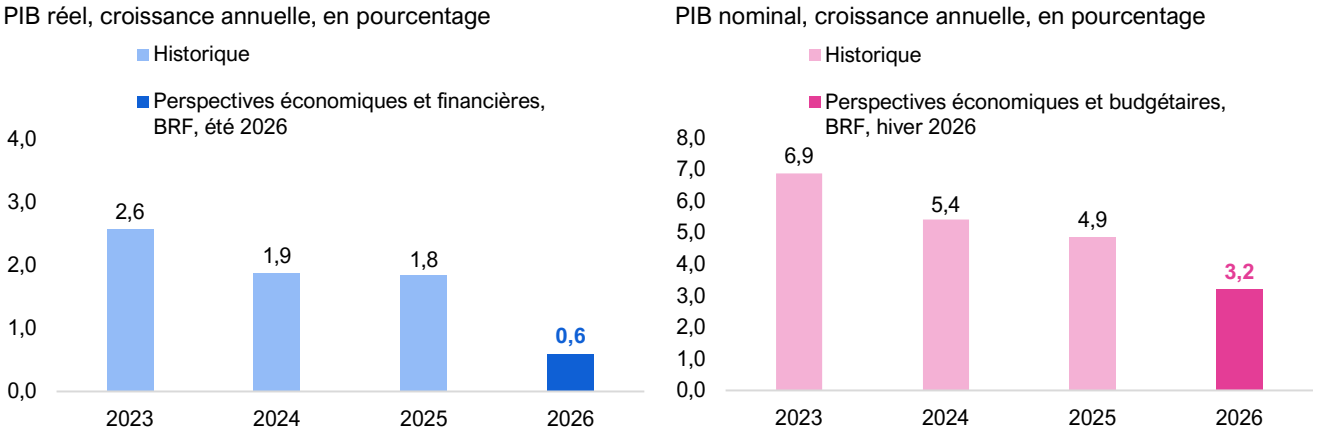
Pour l'ensemble de l'année, les dernières Perspectives économiques et budgétaires[16] (PEB) publiées par le BRF en septembre 2026 prévoyaient que le PIB réel annuel de l'Ontario augmenterait de 0,6 % en 2026, tandis que le PIB nominal devrait augmenter de 3,2 %.

Les révisions historiques indiquant une croissance économique plus forte en 2025 que prévu initialement, combinées à des hausses plus importantes que prévu du PIB réel et nominal au T2 de 2026, ont exercé une pression haussière sur les prévisions du BRF concernant la croissance économique annuelle de l'Ontario pour 2026.

Le BRF continuera de suivre de près le rendement économique de l'Ontario et mettra à jour ses prévisions de croissance économique dans ses prochaines Perspectives économiques et budgétaires.

Figure 15

Les tendances économiques récentes laissent entrevoir des révisions à la hausse aux projections de croissance économique du BRF pour 2026



Sources : Comptes économiques provinciaux et territoriaux, Statistique Canada, Tableaux 36-10-0222-01 et 18-10-0004-01.

[16] Consulter le rapport du BRF intitulé *Perspectives économiques et budgétaires, hiver 2026*.

Glossaire

Indicateurs économiques

Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est un indicateur général de l'activité économique qui mesure la valeur des biens et des services produits par une économie. Le PIB peut être mesuré selon la méthode des dépenses, du revenu ou des secteurs d'activité.

Taux d'emploi et taux de chômage

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le taux d'emploi est une estimation du nombre de personnes qui ont effectué un travail (rémunéré ou non rémunéré), dans un emploi ou une entreprise, ou des personnes qui avaient un emploi, mais qui n'étaient pas au travail en raison de facteurs indépendants de leur emploi (p. ex., leur santé ou un conflit de travail) en proportion de la population active. Le taux de chômage représente le nombre de personnes qui recherchent activement du travail, mais qui n'ont pas d'emploi, en proportion de la main-d'œuvre totale. Ces deux indicateurs sont les mesures les plus courantes de la performance du marché du travail.

Salaires horaires moyens

Les salaires horaires moyens sont mesurés avant impôts et autres déductions. Ils incluent par ailleurs les pourboires, commissions et primes aussi bien pour les travailleurs payés à l'heure que les travailleurs salariés. Cet indicateur est une mesure de l'augmentation des salaires et du resserrement du marché du travail.

Ventes au détail

Les ventes au détail représentent la valeur des biens finis vendus au public par les détaillants. Cet indicateur fournit des renseignements sur les dépenses des ménages par types de produits.

Reventes de logements

Les chiffres de revente de logements montrent le nombre de logements existants vendus et constituent la mesure la plus courante de l'activité du marché immobilier.

Prix des logements

Il s'agit du prix moyen des logements existants vendus. Cet indicateur est la mesure la plus courante des prix des logements qui fournit une indication de la vigueur du marché immobilier.

Mises en chantier de logements

Les mises en chantier de logements mesurent le nombre de logements pour lesquels la construction a commencé, notamment les logements individuels et les immeubles à logements multiples. Cet indicateur fournit une mesure de l'évolution du parc de logements et peut être comparé à la croissance de la population afin de fournir des indications sur le caractère adéquat de l'offre de logements.

Ventes de produits manufacturés

La valeur des produits manufacturés qui ont été expédiés à un consommateur en Ontario. Cet indicateur mesure la production industrielle.

Commerce de gros

La valeur des marchandises vendues en grande quantité aux détaillants, entreprises et clients institutionnels (comme les gouvernements). Cet indicateur fournit des indications sur l'activité du secteur des affaires.

Exportations et importations internationales de marchandises

La valeur des marchandises expédiées hors du pays depuis l'Ontario (exportations) ou vers l'Ontario depuis un autre pays (importations). Le commerce international de marchandises joue un rôle important dans la croissance économique et fournit des indications sur le niveau de compétitivité de l'Ontario par rapport à d'autres collectivités publiques.

Définitions techniques

Dollars indexés

Les valeurs reflètent les prix après correction pour tenir compte de l'inflation.

Données désaisonnalisées

Chiffres qui ont été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers pouvant avoir une incidence sur les données.

Données non désaisonnalisées

Chiffres n'ayant pas été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers.

D'une année à l'autre

Comparaison des chiffres d'une période particulière avec les chiffres de la même période, mais de l'année précédente. Par exemple, la croissance d'une année à l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T4 de 2022. L'utilisation des chiffres d'une année à l'autre élimine l'incidence des facteurs saisonniers.

D'un trimestre à l'autre

Comparaison des chiffres d'un trimestre par rapport au suivant. Par exemple, la croissance d'un trimestre à l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T3 de 2023. La croissance d'un trimestre à l'autre peut être négativement influencée par des facteurs saisonniers, sauf si les données ont été désaisonnalisées.

Méthodologie

Les chiffres utilisés dans le présent rapport sont présentés principalement sur une base trimestrielle. Pour les indicateurs économiques qui sont désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés d'un trimestre à l'autre. Pour les indicateurs non désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés pour le trimestre correspondant de l'année précédente afin d'éviter que les facteurs saisonniers aient une incidence sur les tendances économiques. Les indicateurs sont présentés en dollars indexés, sauf mention contraire.

Pour certaines données économiques, notamment le commerce de détail, les ventes de produits manufacturés et le commerce de gros, celles du dernier mois du trimestre peuvent ne pas être encore disponibles au moment de la publication du rapport. Dans ces cas, l'estimation préliminaire nationale de Statistique Canada est utilisée pour estimer la croissance en Ontario pour ce mois.

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :
Yefei Zhang (économiste, analyse économique et budgétaire), sous la supervision d'Edward Crummey (directeur de l'analyse économique et budgétaire) et Paul Lewis (économiste en chef).

Ce rapport a été préparé grâce à des renseignements accessibles au public.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF
Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario
2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416-644-0702
Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2818-3460

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026